



Présidence

Date : Pessac, le 2 décembre 2020

**Objet : retour des étudiants sur
le campus**

Madame la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine
Madame la Rectrice de la région académique de Nouvelle-Aquitaine
Monsieur le Recteur délégué ESRI de la région académique de Nouvelle-Aquitaine

Madame la Préfète,
Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur délégué,

Par la présente, je tiens à vous exprimer ma très forte inquiétude, et celle de l'ensemble des collègues de l'Université Bordeaux Montaigne, à la suite des annonces faites le 24 novembre dernier par le Président de la République relatives au déconfinement progressif dans les semaines et mois à venir.

Depuis le week-end dernier, les petits commerces et les lieux de culte sont de nouveau autorisés à accueillir du public. A la mi-décembre, ce sera le tour des cinémas, théâtres et musées. Le 20 janvier 2021, les bars, les restaurants et les salles de sport devraient pouvoir accueillir du public. Ce n'est qu'après tout cela, début février, que les étudiant.e.s seront peut-être autorisé.e.s à revenir sur les campus universitaires.

Ce déconfinement tardif des universités est extrêmement mal vécu par la communauté universitaire. Il suscite colère et incompréhension. Les étudiant.e.s et les personnels se sentent très mal considéré.e.s, voire méprisé.e.s. L'université semble être traitée comme la dernière des priorités. Ces sentiments avaient commencé à s'aggraver au début du reconfinement, lorsque nos étudiant.e.s étaient soumis.e.s à des restrictions auxquelles échappaient les élèves des BTS, des classes préparatoires aux grandes écoles et de nombreux établissements d'enseignement supérieur privés.

Aujourd'hui, alors que les personnels ont fait depuis le mois de mars 2020 des efforts considérables pour s'adapter à la situation inédite que nous connaissons, et alors que ces efforts se sont révélés très efficaces, au moins sur le plan sanitaire si ce n'est sur le plan pédagogique et social, l'université est une fois de plus malmenée. Je me permets de rappeler qu'au moment du reconfinement, nous avons recensé à l'Université Bordeaux Montaigne à peine une vingtaine de cas positifs à la Covid-19 (sur quelque dix-huit mille usagers et personnels). Au pic de notre recensement, nous avons compté, dans le courant du mois d'octobre, une quarantaine de cas. Autant dire que nous étions parvenu à maîtriser la propagation du virus parmi notre communauté, et que nous avons démontré notre capacité à mettre en place et à respecter toutes les mesures de sécurité sanitaire nécessaires.

Je rappelle que, depuis mars dernier, les étudiant.e.s n'ont pu venir à l'université que quelques semaines, que les jeunes bacheliers sont entrés dans l'enseignement supérieur après une année de

Université Bordeaux Montaigne

Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Présidence

Tél : +33 (0)5 57 12 46 46

presidence@u-bordeaux-montaigne.fr

terminale qui s'est déroulée dans des conditions très difficiles. Nous sommes donc très inquiets pour nos étudiant.e.s. Un fort accroissement des situations d'échec et de décrochage est à craindre, malgré tous les efforts déployés pour accompagner les étudiant.e.s à distance. Nous redoutons l'augmentation des troubles psychologiques et sociaux que des études scientifiques commencent à déceler chez nos étudiant.e.s en conséquence de la situation.

Nous comprenons, bien entendu, les enjeux sanitaires d'un déconfinement progressif. Nous demandons seulement que soit reconnue la capacité démontrée des universités à faire face à l'épidémie tout en limitant la propagation. Loin d'être des lieux de contamination, les universités sont des lieux de sensibilisation aux gestes barrières. Ainsi, je me permets de plaider fermement pour un retour sur site de nos étudiant.e.s qui soit conforme au calendrier des activités universitaires, c'est-à-dire au plus tard dès le début du second semestre le 18 janvier 2021.

Il est urgent de se préoccuper de l'avenir que nous réservons à nos étudiant.e.s et de l'importance des missions de l'université.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur délégué, en l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et les plus respectueux.



Lionel Larré
Président de l'Université Bordeaux Montaigne